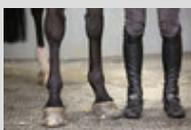




Un maréchal ferrant qui lime le sabot d'un cheval



Une enclume et des outils de maréchalerie



Un cheval et un cavalier côte à côte dont on ne voit que les jambes



Un fer à cheval fixé au tronc d'un arbre

Chez le cheval qui vit en liberté dans le milieu naturel, l'usure de la corne compense rigoureusement la pousse de celle-ci. Le pied conserve alors son équilibre morphologique. Par contre, lorsque le cheval travaille sur un sol dur, notamment sur une route, et parcourt des distances plus importantes que celles qui correspondent à ses déplacements dans la nature, l'usure de la corne peut dépasser la croissance et, au bout du compte, créer des boiteries.

• La périodicité du ferrage

Quel que soit le type de ferrure, une fois posé, la corne ne s'use plus. Au bout de 40 à 60 jours, la surépaisseur de corne (ou avalure) déforme le pied et perturbe progressivement les aplombs (le fer commence à clocher sous le pied), ce qui expose le cheval à trébucher de plus en plus souvent. La région de la pince, usée, devient coupante. Il faut alors renouveler la ferrure.

Les points les plus importants de l'entretien des pieds sont la régularité, la fréquence, la propreté et l'usage de bonnes mesures correctives.

• Le retrait du fer usé

Tout soigneur devrait savoir déferrer. Il commence par couper les rivets qui, durant le brochage précédent, ont été formés par flexion de l'extrémité de la pointe des clous. Cette coupe des rivets, indispensable, doit être exécutée méthodiquement et soigneusement, en principe avec la pointe du rogne-pied et le brochoir.

A l'aide des tricoises, le soigneur procède ensuite à l'avulsion du fer en effectuant des mouvements de torsion, alternativement sur ses deux branches afin de sortir progressivement les clous.

Il termine généralement par l'avulsion de la région de la pince, en évitant de laisser des fragments de clou (ou souches) dans la paroi. La section soigneuse des rivets en est la meilleure prévention.

• Le parage

Lors du parage, le maréchal ferrant sectionne à vue l'excédent de corne et restaure l'aplomb normal. Dans la mesure du possible, l'angle de la muraille du sabot devrait s'approcher de celui formé par l'épaule et le paturon, soit un angle de 45 à 54 degrés.

Puisque la muraille du sabot est plus étroite au talon qu'à la pince, le talon s'use en premier, que le cheval soit ferré ou non. L'usure des talons déplace une part supérieure de la pression exercée sur les pieds vers les tendons du membre. En quatre à six semaines, un angle de ferrage de 50 degrés peut baisser à 46 ou 47 degrés. Il en résulte une forte altération du mouvement du pied et une tension anormalement élevée sur les tendons et les ligaments.

En plus de différer d'une race à l'autre, l'aplomb des pieds montre de grandes variations entre les chevaux de la même race. En général, les races de chevaux « Western » ont des paturons plus abrupts et forment un angle plus grand avec le plan du sol que les autres. À moins que des corrections du sabot ne s'imposent comme c'est le cas du forger et du croiser, le parage doit garder au pied son angle naturel, car tout changement d'angle créerait un stress anormal sur une région ou une autre de la colonne osseuse du membre.

Bien qu'il ne soit pas nécessaire de l'effectuer aussi fréquemment que le nettoyage, le parage du sabot revêt une grande importance. L'intervalle normal entre les parages est de quatre semaines environ pour des chevaux gardés en stalle ou en enclos. Par contre, les chevaux fournissant un travail intensif ou gardés au pâturage ne requièrent un parage qu'aux six semaines environ.



La plupart des soigneurs devraient être en mesure d'effectuer le nettoyage, le déferrage et le parage des pieds avant l'arrivée du maréchal ferrant.

On doit tout d'abord s'assurer que la base du pied puisse se poser d'aplomb au sol et que les parois intérieures et extérieures du sabot soient gardées de la même longueur. La hauteur normale de la face antérieure du sabot et du paturon est de 7,5 centimètres (3 pouces), celle du quartier, de 5 centimètres (2 pouces), et celle du talon, de 2,5 centimètres (1 pouce).

Avec des tenailles coupantes, on retranche d'abord de la muraille du sabot la corne superflue. Ensuite, on adoucit et on égalise la base du pied à l'aide d'une râpe. Il faut s'assurer que chaque coup de râpe soit amorcé au talon et dirigé vers la pince pour éviter la création de rugosités sous la muraille.

La ligne blanche visible sous le sabot constitue la marque externe du tissu podophylleux ou feuilleté compris entre la muraille et l'os du pied (troisième phalange). Normalement, la sole a une épaisseur uniforme sur toute la surface du pied. De ce fait, il faut parer la sole de façon à lui garder sa forme naturelle, car un parage trop prononcé pourrait résulter en un amincissement et une sensibilité extrêmes de certaines parties. Le parage de la sole vise à maintenir la pression sur la muraille du sabot plutôt que sur les parties sensibles situées au centre du pied. Il faut enlever de la sole tous les tissus morts et écaillés, mais épargner ceux vivants, identifiables à leur élasticité.

Ne pas tailler la fourchette à l'excès, elle doit toucher le sol à chaque pas. En fait, la taille se résume au retrait des tissus morts et au maintien d'une rainure adéquate et uniforme le long de la ligne séparant la sole et la fourchette.

Après le râpage de la surface d'appui en un plan uniforme et de longueur convenable, il faut arrondir le rebord de la muraille si le cheval n'est pas ferré de nouveau. Cette opération empêche l'éclatement et l'écaillage de la corne du pied heurtant les pierres, les souches ou d'autres obstacles.

• Le parage de correction

Les défauts d'aplomb les plus fréquents des membres antérieurs et postérieurs se traduisent par des chevaux dits cagneux (pieds tournés vers l'intérieur) ou panards (pieds tournés vers l'extérieur). Les autres défauts de conformation qu'améliore le parage sont les talons hauts, les genoux argués ou brassicourts, les genoux effacés ou creux, les jarrets coudés et de légères déviations de l'os du canon. Un parage soigné peut aussi corriger quelques vices d'allure tels que ceux manifestés par les chevaux qui forgent, croisent, butent et effleurent.

• Le ferrage

Lors du ferrage, le maréchal ferrant doit ajuster et porter le fer. Il choisit le fer, corrige approximativement la tournure et donne l'ajusture. Le fer est lors porté (c'est-à-dire placé sur le sabot) à froid (technique anglaise) et à chaud (technique française). Le maréchal peut ensuite corriger sa forme et, éventuellement, niveler la sole à la râpe.

Lors du brochage et du rivetage, les clous sont placés un à un dans les étampures, grain d'orge vers le centre du pied, et enfoncés au brochoir de façon à ce que la lame ressorte au niveau du tiers inférieur de la hauteur de la paroi (brochage).

Pour former les rivets, on creuse une logette sous chaque pointe de clou. Les pointes sont alors tordues vers la bas, l'excédent de métal étant coupé à la tricoise. Ensuite, le maréchal enserre le reste de lame dans la logette, en frappant sur la tête du clou avec le brochoir, tout en maintenant le dos du rogne-pied en contre appui, au niveau du rivet.

Une bonne fixation se caractérise par l'absence de jeu entre fer et sole, et par des rivets placés tous à la même hauteur sur la paroi du sabot.



L'apparition de boiteries exige le déferrage immédiat du cheval et la recherche de la cause de l'accident comme l'enclouure (présence d'un clou dans la partie vive du pied) brûlure de la sole, excès de parage, resserrement du pied par un fer mal adapté. Lors de certains accidents de maréchalerie on fait intervenir rapidement un vétérinaire qui, seul, peut limiter les complications.

• La ferrure provisoire

Les randonneurs doivent savoir appliquer une ferrure provisoire à un cheval déferré, s'ils veulent terminer l'étape sans accident.

On peut remplacer le fer en le fixant simplement avec six clous repassant par les anciens orifices. Il faut alors laisser les pointes assez longues pour former des crochets efficaces, plus faciles à réaliser que des rivets. Si le fer est perdu, on peut utiliser un « fer à tous pieds », formé de deux branches articulées.

On peut aussi, en l'absence de tout matériel, confectionner une hipposandale de fortune avec une plaque quelconque de métal couvrant la sole, assujettie par un ruban adhésif (chatterton ou sparadrap). Le cheval est alors conduit en main à l'étape suivante, ou mieux directement chez le maréchal ferrant.

Au cœur des Chevaux .com